



Pour déposer les sacs d'ordures ménagères dans les containers appropriés, et pour ouvrir les tiroirs, il est indispensable de posséder « **Ma carte d'accès pour gérer mes déchets** ». Pour ceux qui n'ont pas encore fait les démarches, venez en mairie ou adressez-vous à votre propriétaire. Pour des raisons d'hygiène, d'esthétique et de respect de l'environnement, les sacs au sol sont strictement interdits.

**Nous nous efforçons de maintenir un village en bon état de propreté, à chacun de faire un effort.**

Gourbit est un village où il fait bon vivre dans le respect des règles de bon sens, de civisme et de solidarité.

Pour le conseil Municipal,  
Le Maire  
Bernard DEFFARGES